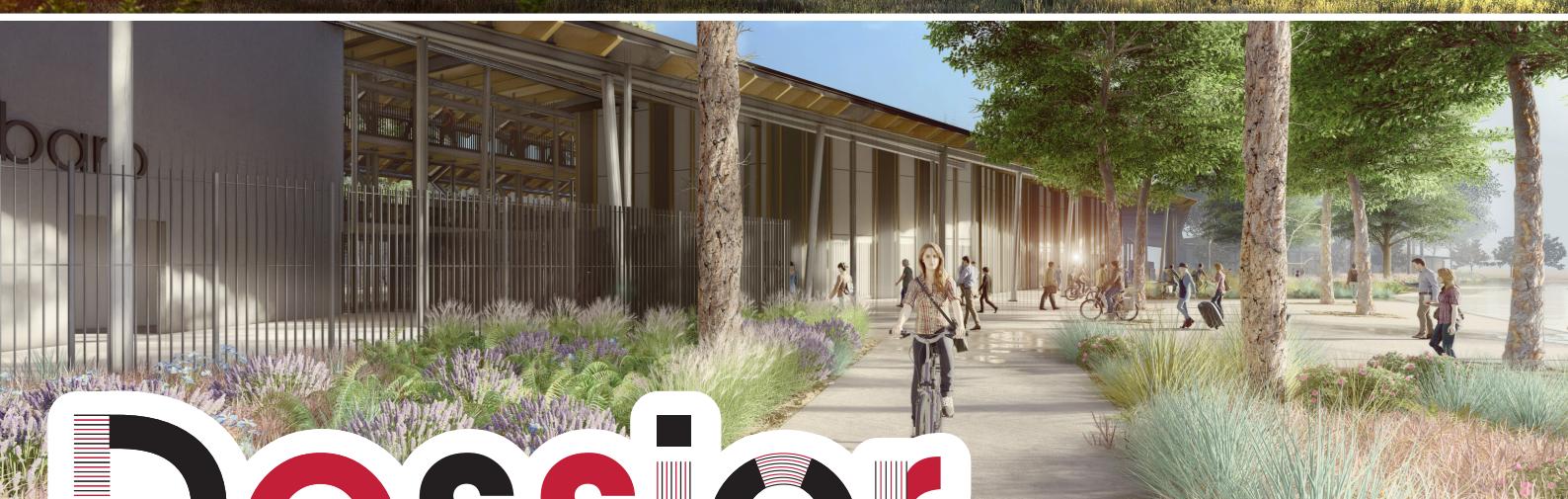




))) Inauguration du collège et du lycée - Le Barp



Dossier de Presse

Lundi 2 septembre - LE BARP



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine 

nouvelle-aquitaine.fr



Dossier de presse
Lundi 2 septembre 2024

Sommaire

Communiqué de presse - Lundi 2 septembre 2024 : inauguration du collège et du lycée du Barp // p. 2

Le collège et le lycée du Barp, un investissement de 81,8 millions d'euros pour le bâti // p. 3

Des intervenants issus majoritairement de la Gironde et de la Nouvelle-Aquitaine // p. 6

Zoom sur les volets éducation, jeunesse et vie associative et transports du Département et de la Région // p. 7

« 1 % artistique » avec un programme artistique intitulé *Les cycles du vivant* // p. 8



ATELIER DES ARCHITECTES MAZIERES - Architecte mandataire PATRICK ARTOUVIEN - Architecte associé RAGUENAU & ROUX - Architecte associé

ENTREE COLLEGE

Contacts presse :

Région : Rachid Belhadj 05 57 57 02 75 / presse@nouvelle-aquitaine.fr

Département : Adrien Montiel 06 01 11 07 39 / a.montiel@gironde.fr



Communiqué de presse
Lundi 2 septembre 2024

Lundi 2 septembre 2024 : inauguration du collège et du lycée du Barp

Alain Rousset, président de la Région Nouvelle-Aquitaine, et **Jean-Luc Gleyze**, président du Département de la Gironde, ont inauguré le collège et le lycée du Barp ce lundi 2 septembre.

Cette inauguration a eu lieu en présence d'**Anne Bisagni-Faure**, rectrice de la région académique de Nouvelle-Aquitaine, rectrice de l'académie de Bordeaux, chancelière des Universités, de **Jean-Louis Nembrini**, vice-président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine en charge de l'orientation, de l'éducation et de la jeunesse, d'**Isabelle Dexpert** vice-présidente du Conseil départemental chargée des politiques éducatives et des collèges, de **Nathalie Le Yondre**, conseillère régionale de Nouvelle-Aquitaine, élue de territoire Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre, de **Sophie Piquemal** et d'**Hervé Gillé**, conseillers départementaux du canton des Landes des Graves, de **Bruno Bureau**, président de la Communauté de communes du Val de l'Eyre, de **Blandine Sarrazin**, maire du Barp, de **Laurence Colin**, proviseure du lycée, et de **France Moret**, principale du collège.

Pour Alain Rousset : « **Ce lycée vient répondre à un enjeu d'aménagement du territoire qui me tient tout particulièrement à cœur. En effet, ce projet dans le Sud Gironde vient répondre aux perspectives de croissance démographique, confirmées par l'INSEE et par les autorités académiques. Il vise trois objectifs : la réduction des temps de transports scolaires des élèves, qui génèrent de la fatigue ; favoriser les parcours de réussite, bien sûr. Et enfin, compléter le réseau des lycées sur des territoires de plus en plus attractifs et d'y renforcer le service public d'éducation.** ».

Pour Jean-Luc Gleyze : « **Le collège du Barp, 112^e collège de Gironde, est un exemple de projet de territoire en commun. La continuité entre le collège et le lycée, dans un même lieu, c'est l'assurance d'un parcours scolaire stable, sécurisant et rassurant, pour les enfants et les parents.** ».

Contacts presse :

Région : Rachid Belhadj 05 57 57 02 75 / presse@nouvelle-aquitaine.fr

Département : Adrien Montiel 06 01 11 07 39 / a.montiel@gironde.fr

Le collège et le lycée du Barp, un investissement de 81,8 millions d'euros pour le bâti

a) Contexte et concept

L'opération de construction au Barp d'un **lycée général et technologique** visait un effectif de 1200 lycéens, **effectif porté à 1400**, et d'un **collège de 800 collégiens, avec internat, restauration pour 1700 rationnaires, salle polyvalente/agora, locaux sportifs et logements de fonctions**, et une surface totale de **26 280 m²**.

Le projet vient répondre aux enjeux du **dynamisme du territoire girondin du Val de l'Eyre**.



Le collège et le lycée du Barp représentent un **investissement de 81,8 millions d'euros pour la Région Nouvelle-Aquitaine et le Conseil départemental de Gironde, hors équipements (pédagogiques ou non)**. La Région a accepté d'assurer la maîtrise d'ouvrage pour la partie collège pour le compte du Conseil départemental.

La commune du Barp a mis à disposition gratuitement un terrain sur sa commune, d'une superficie de 8 hectares. Le terrain, arboré, se situe à l'entrée de la commune en bordure de la route départementale N°5 dans l'axe Marcheprime – Le Barp, dans une zone où le règlement d'urbanisme autorise ce type d'implantation. La commune étudie également **la réalisation d'une voie verte qui reliera via un itinéraire sécurisé le futur collège lycée au centre bourg**.

La Communauté de communes du Val de l'Eyre a également réalisé des travaux : le parking pour les cars de transports scolaires, les véhicules légers, l'arrêt minute et l'aménée des fluides. Ainsi que le recalibrage de la rue des Bouvreuils desservant le projet et la création

d'une piste pour les piétons et les cyclistes, pour un montant de **2 250 900 euros**. Ces travaux ont bénéficié d'un soutien du Département à hauteur de **468 707 euros**.



La construction, certifiée **Haute Qualité Environnementale / Bâtiment Durable niveau EXCELLENT**, garantit une qualité environnementale poussée par rapport à la réglementation, notamment sur 3 objectifs : créer des espaces agréables à vivre, pratiques et confortables ; limiter les pollutions et lutter contre le changement climatique ; et prendre en compte la nature et la biodiversité.

Le projet sera aussi labellisé **E3C2** du label E+C-, attestant de l'excellence du projet en termes de performance énergétique (E+) et de construction bas carbone (C-). Le niveau E3 induit un très haut niveau de performance énergétique, limitant les besoins énergétiques (chauffage, éclairage...) et recourant significativement aux énergies renouvelables (géothermie, aérothermie, production photovoltaïque). Le niveau C2 traduit des efforts importants de conception et de choix des matériaux pour limiter le contenu carbone (construction bois, limitation du béton armé, choix des isolants...).

De plus, le projet est conçu en **Processus BIM**. Cette méthode, basée sur la production de modèles numériques 3D de bâtiments enrichis en données, fiabilise la conception et facilite la phase d'exécution. Les données intégrées à ces modèles constituent une base complète pour la connaissance et l'exploitation des bâtiments. Une partie de ces données sera même directement transférée dans l'applicatif de Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur, ce qui constitue un gain de temps additionnel.

Une attention particulière est portée aux **consommations énergétiques et au bilan carbone**, qui se traduit par la réalisation de forages pour puiser les calories dans la nappe phréatique à 100m de profondeur ce qui, grâce à une isolation et une inertie de très haut niveau permettra non seulement de **chauffer, mais aussi de rafraîchir les bâtiments lors des inconforts d'été**.

La couverture géothermale projetée se situe autour de 90 %, le complément étant assuré par un recours au gaz naturel. Cette solution génère pour le poste énergie dédié au chauffage une économie annuelle de l'ordre de 50 %. Un système assurera dans chaque salle le renouvellement d'air hygiénique requis, complété en tant que de besoin, par des ouvrants

permettant l'apport d'air neuf supplémentaire. Les enseignements de la gestion de la Covid-19 ont été pris en compte.

Enfin, cette opération a compris **19 307 heures d'insertion**.

b) Etat d'avancement de l'opération

L'implication forte des acteurs de ce chantier a permis de livrer une **1^{ère} phase** (bâtiments C et D) à la rentrée de septembre 2023 et ce sont **265 lycéens de classe de seconde qui ont effectué leur année scolaire dans les nouveaux locaux du collège**.

529 lycéens et 620 collégiens sont attendus à cette rentrée 2024.



L'achèvement de l'opération globale a été prononcée le 30 août 2024, la commission de sécurité du 28 août 2024 ayant donné un avis favorable à l'exploitation.

Le chantier du lycée, du collège et de son gymnase est terminé, de même que le parking du lycée, achevé en 2023. Le gymnase du lycée est à l'étude par l'équipe de maîtrise d'œuvre.

Des intervenants issus majoritairement de la Gironde et de la Nouvelle-Aquitaine

BMA - Maîtrise d'ouvrage déléguée

Maîtrise d'œuvre :

Atelier MAZIERES – Architecte mandataire
Agence Architecture RAGUENEAU – ROUX – Architecte associé
Agence d'architecture AROTCHAREN – Architecte associé
EGIS, Bureau d'études techniques
NOBATECK, Bureau HQE
CRITAIR CUISINORME, Bureau d'études cuisine
Atelier KAPLAN, Paysagiste
IDB Acoustique
GESCOR, OPC

Les entreprises retenues sont majoritairement de la Gironde et de la grande région :

Lot	Intitulé	Entreprise	Montant
1	Fondations gros œuvre Clos couvert	ETCHART Construction (33)	26 387 417,00 € HT
2	Plâtrerie - Doublage	MAINVIELLE (47)	1 131 163,27 € HT
3	Faux Plafond	MAINVIELLE (47)	987 815,45 € HT
4	Menuiseries bois	LEGENDRE ET LUREAU (33)	1 499 000,00 € HT
5	Revêtements de sol durs	MINER (47)	704 721,29 € HT
6	Revêtements de dols souples	MINER (47)	1 057 137,85 € HT
7	Peinture	DAVID DAVITEC (33)	815 044,37 € HT
8	Signalétique	DESTAPLAST (33)	133 340,92 € HT
9	Equipements mobiliers	LEGENDRE ET LUREAU (33)	226 010,00 € HT
10	Chauffage Ventilation	BOBION JOANIN (64)	4 984 000,00 € HT
11	Paillasses des salles de classe	DELAGRAVE (27)	372 510,20 € HT
12	Electricité	INEO (33)	3 869 000,00 € HT
13	Equipements de cuisine	BONNET THIRODE (33)	763 469,49 € HT
14	Equipements de laverie	MEIKO (77)	799 999,00 € HT
15	Appareil élévateur	NSA (33)	68 500,00 € HT
16	VRD	COLAS (33)	2 982 204,20 € HT
17	Forage - Géothermie	FORADOUR (40)	450 527,00 € HT
18	Espaces Verts	BRETTE PAYSAGE (33)	480 676,51 € HT

Zoom sur les volets éducation, jeunesse et vie associative et transports du Département et de la Région

Volet Education - Formation

Après l'accueil en 2023 des lycéens en **2^{nde} générale et technologique**, la structure pédagogique s'installe progressivement s'ouvrant à la filière technologique avec l'ouverture cette année de la **1^{ère} ST Santé et Social**. Le **BTS Services et prestations Sanitaire et social** est prévu à la rentrée 2025, offrant une poursuite d'études.

Volet Jeunesse et vie associative

Dans le cadre de la lutte contre la précarité menstruelle, 4 distributeurs de protections périodiques et une 1^{ère} recharge ont été installés l'an dernier (coût de 887 euros).

Avec l'arrivée de 20 000 nouveaux habitants chaque année en Gironde, soit environ 1 000 nouveaux collégiens, le Département s'est engagé depuis 2017 **dans un plan collèges sans précédent comptant 24 nouveaux collèges**.

Au-delà des bâtiments, l'objectif est de parier sur la jeunesse girondine au travers de ce plan avec les différentes actions mises en place au sein des établissements.

Véritables lieux de vie et d'échange d'expériences, **les nouveaux collèges sont voulus les plus ouverts possibles sur les territoires où ils sont construits**, en proposant des équipements sportifs, culturels à partager avec les acteurs locaux comme les associations. Ainsi, **au Barp, le gymnase et des salles de cours du collège pourront être mis à disposition hors temps scolaire aux associations**.

Volet Transports

Avec l'ouverture du collège (niveaux 6ème – 5ème et 4ème) et des sections 2de et 1ère au lycée, l'offre de transport pour les 2 établissements évolue de 8 à 18 circuits aux temps de parcours en dessous de 50mn. Ils permettent une arrivée des élèves le matin à 7h45, des retours les lundi, mardi, jeudi et vendredi soir à 17h10 et à 18h10 (sauf le vendredi : sortie unique à 17h), et un retour unique le mercredi à 13h10.

A partir de la rentrée 2025, la desserte du lycée (mutualisée avec le collège) sera réalisée par 24 cars que le parking accueillera dans de bonnes conditions de sécurité. Parallèlement, la desserte des collèges de Salles et de Marcheprime sera modifiée :

- Collège de Salles : suite à l'affectation des communes de Belin-Beliet et Saint-Magne vers le collège du Barp, passage de 14 circuits à 9 pour la rentrée 2024-25 dont 2 cars dédiés aux élèves de 3^{ème} de ces 2 communes ;
- Collège de Marcheprime : suite à l'affectation de la commune du Barp vers le collège du Barp, passage de 6 circuits à 2 pour la rentrée 2024-25 (cars dédiés aux élèves de 3^{ème} de la commune du Barp pour l'année scolaire).

A compter de la rentrée 2025-26, Belin-Beliet et Saint-Magne ne seront plus desservies vers le collège de Salles, ni Le Barp vers celui de Marcheprime. **Les familles des lycéens et collégiens affectés aux établissements du Barp peuvent s'inscrire en ligne sur le portail Transports de la Région Nouvelle Aquitaine : [S'inscrire aux transports scolaires en Nouvelle-Aquitaine](#)**

« 1 % artistique » avec un programme artistique intitulé *Les cycles du vivant*

Le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, maître d'ouvrage de l'ensemble collège et lycée au Barp, et le **Conseil départemental de la Gironde**, financeur de la partie collège, ont désigné en juin 2024 le lauréat de la procédure de « 1 % artistique » liée à ce programme architectural.

Il s'agit d'un **groupement d'artistes rassemblant Camille Beauplan, Céline Domengie, Christophe Doucet, Marie Sirgue et le duo Cocktail (Lucie Lafitte et Chloé Sérieys)** porté par **les deux associations Zébra 3 et Point de fuite**, qui a été retenu par le comité artistique présidé par **Charline Claveau**, vice-présidente du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine en charge de la Culture.

Engagé dès le mois de janvier, la réalisation du programme de « 1 % artistique » sera entièrement menée à bien d'ici la fin de l'année 2025. Le budget consacré à ce programme est de 345 000 euros, co-financé par le Département de la Gironde et la Région Nouvelle-Aquitaine.

Dans le respect du cahier des charges, ces artistes ont proposé ensemble un programme artistique intitulé *Les cycles du vivant*, qui doit investir sous des formes variées tous les espaces de l'ensemble architectural, et dont chacun des artistes réalisera l'un des éléments :



- Camille Beauplan (plasticienne) installera **dans les cours du collège et du lycée deux ensembles de trois sculptures sur mâts** - des mâts en acier supportant des panneaux de verre teinté, lesquels seront mobiles en fonction de l'orientation du vent.
- Céline Domengie (photographe) produira un **travail photographique rendant compte des inter-relations entre le bâtiment et son environnement naturel et humain**. Elle éditera sur cette base **quatre portfolios dédiés chacun à une saison**. Ceux concernant le printemps et l'été seront conservés au Centre de documentation du collège. Ceux relatifs à l'automne et à l'hiver seront confiés au Centre de documentation du lycée.

- Christophe Doucet (plasticien) produira **trois sculptures monumentales en chêne ou châtaignier**. Figurant des formes animales, ces totems seront implantés sous le préau d'entrée de l'ensemble (collège et lycée).
- Marie Sirgue (plasticienne) éditera, en lien avec l'entreprise « Terres et céramiques de Gascogne », installée au Barp, une **série spéciale de pots à résine** produits par l'entreprise. Estampillées par des poinçons représentant des insectes du biotope local, ces pots à résine auront notamment vocation à rejoindre la vaisselle des restaurants scolaires du collège et du lycée, où ils pourront servir à des temps événementiels.
- Lucie Lafitte et Chloé Sérieys (duo de designers graphiques Cocktail) produiront **divers mobiliers et travaux éditoriaux** ayant vocation à faciliter la médiation autour des différents projets artistiques.

L'association **Zebra 3 assure la coordination de l'ensemble des projets**, et supervise les enjeux de production et d'installation de chacun des projets artistiques. De son côté, l'association **Point de fuite, coordonne et accompagne chacun des artistes dans les différentes démarches de médiation et d'éducation artistique** qui sont proposés aux habitants du lieu (élèves, enseignants, mais aussi agents techniques et administratifs) pendant la réalisation des projets.

« La Région Nouvelle-Aquitaine, attachée au dispositif du « 1 % artistique » et consciente de son intérêt pour sa contribution à l'économie artistique et pour les occasions qu'il offre d'enrichir le sens et la valeur d'un bâtiment public, engage ces procédures sur chacun des programmes de construction dont elle assure la maîtrise d'ouvrage. C'est aussi le cas, pour un autre programme de construction de lycée en Gironde, celui de Créon » indique Charline Claveau.

« Au-delà d'être un lieu d'éducation et de vie, un collège doit demeurer ouvert au monde extérieur. L'expression artistique y trouve pleinement sa légitimité. Des initiatives audacieuses telles que le programme « 1 Œuvre, 1 Collège », qui intègre le 1 % artistique dans une approche globale, permet de déployer une œuvre originale dans chaque nouveau collège construit dans le cadre du Plan Collèges, lancé fin 2017. Une dizaine d'œuvres sont d'ores et déjà programmées, partout en Gironde. » indique Isabelle Dexpert, vice-présidente du Département de la Gironde, chargée des politiques éducatives et des collèges.



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine × **NÉO TERRA**



Contacts presse :

Région : Rachid Belhadj 05 57 57 02 75 – presse@nouvelle-aquitaine.fr

Département : Adrien Montiel 06 01 11 07 39 – a.montiel@gironde.fr